



# Conseil municipal

\*\*\*\*\*

## Séance publique du Lundi 5 juillet 2021

### Présents

Anne Cabrié	Anne-Marie Soler
Eliane Galtier	Nolwenn Millet Pion
Francis Baudet	
Guy Sabarthès	
Christine Cabantous	

**Excusés :** Arnaud Ensenat, Nicolas Faure, Claudette Fourcade

Nicolas Faure a donné procuration à Nolwenn Millet Pion

## Ordre du jour

1. Délibération assurance des Sapeurs Pompiers volontaires
2. Délibération modification du tableau des effectifs : création d'un poste de Rédacteur de la fonction publique territoriale
3. Délibération pour autoriser le SIAEP à engager une étude pour le transfert de la compétence distribution d'eau
4. Echange de parcelles Labéouradou
5. Décision modificative des écritures comptables : amortissement des études de travaux
6. Discussion autour des usages de la colonne de Camplong interdite pour le lavage des machines agricoles
7. Discussion sur l'amélioration de la Place d'Occitanie : déplacement du camion à pizzas et des containers
8. Questions diverses :
  - Platanes Place de la République
  - Organisation petit marché
  - Cave coopérative
  - Service civique
  - Ruisseau Régus

Pour des raisons personnelles, le conseiller municipal Thierry Papineschi est démissionnaire.  
Le conseil municipal est désormais de 10 élus en exercice.

Concernant les résultats des élections départementales et régionales sur le canton, nous sommes la seule commune où le RN affiche un score en dessous des 10 %. Nous pouvons nous réjouir de vivre ensemble dans un village où les gens se rallient à des principes de partage et de solidarité. Le résultat est sans appel pour la majorité départementale de gauche solidaire écologiste.

### 1. Délibération assurance des Sapeurs Pompiers volontaires

Dans le cadre de la départementalisation signée dans les années 2008 par M. Agussol, les charges de fonctionnement du centre de secours ont été transférées au SDIS à l'exception de l'assurance des pompiers. Elle est de 1037,80 euros pour 29 sapeurs pompiers à verser à l'Amicale. A partir de 2022, cette assurance pour les communes concernées pourrait être prise en charge par la Communauté des Communes.

Pour	Contre	Abstient
8		

### 2. Délibération modification du tableau des effectifs : création d'un poste de rédacteur de la fonction publique territoriale

Comme convenu depuis de nombreux mois, Mme Catherine Hortala occupant le poste d'attaché territorial à temps complet catégorie A sollicite ses droits à la retraite à la fin de l'année 2021. Mme le Maire propose de créer un poste de rédacteur territorial pour la remplacer.

Pour	Contre	Abstient
8		

Notre tableau des effectifs assez conséquent s'explique par :

- la présence d'une école dont la commune supporte en totalité le fonctionnement (notre école n'est pas issue d'un groupement de communes),
- le soutien d'une vie culturelle associative,
- la continuité des TAPs,
- la régularité hebdomadaire de notre communication avec les villageois,
- le fonctionnement et l'entretien des salles dédiées aux activités sportives, taps, loisirs, évènements...

Tous ces choix nécessitent du personnel.

### 3. Délibération pour autoriser le SIAEP à engager une étude pour le transfert de la compétence distribution d'eau

En 2026, la législation (loi Nôtre) devrait nous imposer le transfert de la compétence de distribution de l'eau et d'assainissement vers les communautés des communes.

Pour	Contre	Abstient
8		

Confier la compétence de l'eau à la Communauté des Communes serait prendre le risque qu'un jour cette compétence ne tombe entre les mains de sociétés prestataires privées.

Le SIAEP est un syndicat qui a un fonctionnement et des rendements reconnus par les services sanitaires et l'agence de l'eau. Notre choix est donc de mettre tout en œuvre pour que le SIAEP ait cette compétence totale avant le transfert vers la communauté des communes comme le prévoit la loi Nôtre.

Le syndicat devra engager des frais afin d'étudier en détail l'état des lieux et harmoniser toutes les différences entre les communes dont il gèrera la distribution de l'eau jusqu'au robinet. Si les écarts de prix de l'eau entre commune ne sont pas importants, des disparités existent au niveau des structures et du fonctionnement : certaines ont des réseaux entiers refaits, d'autres des stations d'épuration vétustes, d'autres financent un agent d'entretien rattaché à l'eau à temps complet ... Une étude par le SIAEP doit être engagée afin d'harmoniser ces différences et préparer le transfert total de la compétence eau. Le Conseil Municipal l'autorise à engager cette étude.

#### 4. Echange de parcelles Labéouradou

Sur la parcelle communale AW 32 (2ha30a30ca) se trouve une vigne de 62 ares que M. Francis Donnet a toujours cultivée.

Afin de régulariser cette situation, M. Donnet propose d'échanger cette parcelle avec les parcelles D114, AB 47, D13, C233 d'une superficie totale de 2ha34a10ca lui appartenant.

Les frais notariés sont à la charge de M. Donnet. Le Conseil Municipal accepte cet échange.

Pour	Contre	Abstient
8		

#### 5. Décision modificative des écritures comptables : amortissement des études de travaux

Cette décision est demandée par le comptable de la Trésorerie de Capestang. Ces écritures sont liées à des études suivies de travaux et des études non suivies de travaux et doivent être affectées à des comptes particuliers. Cela doit être fait avant le 1<sup>er</sup> septembre car à cette date notre trésorerie changera de comptable puisque nous serons rattachés à Saint Pons des Thomières.

#### 6. Discussion autour des usages de la colonne de Camplong interdite pour le lavage des machines agricoles

Malgré l'existence de la viticolonne, certains usagers continuent à laver leurs engins et à déverser des produits chimiques à la colonne Route de Camplong.

Nous avons investi en 2018 près de 150 000€ dans la construction de l'aire de lavage afin que tous les viticulteurs de la commune soient aux normes sur leur exploitation pour déverser et laver leurs engins dans un endroit réglementé et prévu à cet effet, il n'est donc pas possible de continuer à polluer la rivière par l'utilisation de la colonne route de Camplong.

S'ajoute à ce problème la détérioration régulière du tuyau.

Le Conseil Municipal acte pour :

- enlever le tuyau de la Colonne de Camplong et chaque usager se servira de la colonne avec son propre tuyau. Cette pratique est en usage dans des communes voisines et cela fonctionne bien.
- reprendre un arrêté du Maire et apposer un panneau officiel qui interdise le nettoyage des pulvérisateurs.

#### 7. Discussion sur l'amélioration de la Place d'Occitanie : déplacement du camion à pizzas et des containers

Constats :

- Cette place n'est pas très valorisée de par la présence des containers.
- Elle n'est pas facile à aménager et entretenir car de nombreux véhicules s'y garent alors qu'elle n'a jamais été dévolue à être un parking.

Solutions envisagées :

- Les containers pourraient être déplacés sur le parking de la coopérative/au cimetière
- Un système de contrainte de stationnement pourrait être placé réservant ainsi cette place aux ambulants et piétons.

Pour	Contre	Abstient
8		

L'idée de faire stationner près de l'épicerie le camion à pizzas au cours de cette période estivale sera proposée à Julie et à la commerçante ambulante afin de créer une nouvelle dynamique autour de l'épicerie.

Pour	Contre	Abstient
7	1	

## 8. Questions diverses :

### - Platanes Place de la République

Suite à la chute d'une grosse branche d'un platane de la Place de la mairie, Arnaud Ensenat a dépêché un spécialiste qui a diagnostiqué la présence du phellin du platane sur les 2 platanes endommagés de la place. Cette maladie ne se transmet pas d'un arbre à l'autre. Donc les 2 arbres atteints, déjà en mauvais état, pourraient être coupés.

### - Marché d'artisans et producteurs

Lors de la commission culture en juin a été évoquée l'idée d'un marché deux fois par mois les samedis matins avec nos producteurs et artisans du village ou des alentours : Laurent Villechange le maraîcher, le berger Grégory Besnier, la porchère Aurore Daguier, Nicole Marty et ses bijoux, Angel Marin pour son miel, Philippe Keller et ses confitures, les producteurs de vin, Sylvie Abbal et ses mosaïques...

Le premier marché est prévu à Jour de Bulles le dimanche 18 juillet et est organisé par le foyer rural et la Farouche Compagnie.

Les autres dates de marché sont les samedis 31 juillet, 14 août et 28 août.

### - Service civique

Teddy Bertona a été reçu pour le service civique et son contrat commencera le 1<sup>er</sup> septembre.

### - Débroussaillage Régus

Un devis de nettoyage du ruisseau de la Régus en 2 parties d'une valeur de 1600 euros a été établi. Nous déciderons de ne retenir que le devis de 1000 euros correspondant à la partie principale.

### - Cave coopérative

Le bâtiment de la cave a été présenté à plusieurs porteurs de projets depuis plusieurs années sans aboutissement. M. Sabarthès a exposé au Conseil d'Administration d'Alliance Minervois les points suivants :

- les frais importants à engager pour désamianter le bien,
- l'absence d'aides publiques si un privé investit dans ce lieu,

Grâce aux arguments de Guy Sabarthès, le Conseil de la Cave a voté la rétrocession de propriété de la cave pour un euro symbolique à la Mairie de Félines Minervois. La Mairie restitue ce patrimoine aux Félinois et ne seront détruits ni le fronton, ni les écrits. Viendra en temps voulu une réflexion à mener sur la dépollution du site et sa réhabilitation. Etant propriétaire, la Mairie pourra être subventionnée dans un projet de réhabilitation et de reprise d'une friche industrielle.

Cela ouvre des perspectives de stockage du matériel communal, une liberté plus grande d'aménagement du parking et bien sûr un projet requalifiant l'intérieur.

*« Séance clôturée à 22h56 , l'ordre du jour étant épuisé »*

## Signatures des présents